

Etaient présents : Sophie Prophète, Mireille Mercier, Martine Gras, Eric Gracia, Hugues Mille, Karine Bonnefoy, Daniel Becourt, JC Legentil, Pierre Munch, Hugues Mille.

Ordre du jour :

Calendrier oblige, cette commission se limitera à l'organisation du 11 Novembre, les autres sujets feront l'objet d'une prochaine réunion, dont la date reste à définir.

Suite à la réunion de préparation à l'évènementiel du 11 Novembre organisée par le CATM (Anciens Combattants Tunisie Maroc), qui eut lieu le 3 Octobre en Mairie (CR en PJ), il a été proposé que le conseil valide le programme suivant, sachant que l'association CATM couvrant les 2 villages de Sainte Cécile et Lagarde certaines animations pourraient se faire en commun. Le programme de Sainte Cécile (en PJ), avait été présenté par Mr Vincent Faure, Maire Adjoint de Sainte Cécile lors de la réunion du 3 Octobre.

- Pour Lagarde-Paréol: La journée du 11 Novembre se déroulera comme les années précédentes, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur en Mairie, l'horaire de 11h, en accord avec le Comité des fêtes. Proposé également et accepté par le conseil, de réserver la semaine précédant le 11 Novembre à des actions de mémoire de cette guerre, auprès des enfants de l'école à l'occasion des 3 heures du temps périscolaire (la commission recommande de ne pas glorifier auprès des enfants une guerre qui fut une tragédie pour la France et l'Europe). Il est également proposé et accepté de procéder à un éclairage par spots fournis par le CATM, du monument aux morts. D'autres actions sont prévues au cours de l'année prochaine : Expo photos et souvenir ...
- Pour Sainte Cécile : programme en PJ, sachant que les Villageois de Lagarde sont sollicités pour fournir des éléments (Photos, objets, souvenirs) pour l'exposition en Mairie.
- En commun pour les 2 villages, un repas sera organisé au « Relais » à Sainte Cécile, pour les sympathisants et membres des conseils municipaux, au prix de 30€ vin et café compris (menu en PJ). Une information sera faite par le CATM sur ce repas. Les 2 villages se proposent également dans les prochains mois (date à définir) de fleurir les tombes des combattants, ayant survécus aux combats (morts après la guerre et dont les tombes se trouvent dans nos deux cimetières).

Questions diverses : Daniel Bécourt, demande à la commission pourquoi il n'est pas fait allusion sur le site officiel de Lagarde de l'association « Lagarde Environnement ». Il est répondu que l'absence de président ferait penser que cette association était en sommeil.